

Information de la clientèle selon l'art. 45 de la loi sur la surveillance des assurances (LSA)

Coordonnées de l'intermédiaire

Prénom/Nom

Téléphone

E-mail

Simply Services AG, Worbstrasse 187, 3073 Gümligen propose des produits des compagnies d'assurance suivantes:

Assureur

KPT Assurances SA

Wankdorffallee 3, 3014 Bern

Coop Protection juridique SA

Entfelderstrasse 2, 5001 Aarau

AWP P&C S.A., Saint-Ouen (Paris)

Succursale de Wallisellen (Suisse)
Richtiplatz 1, 8304 Wallisellen

Swiss Life SA

General-Guisan-Quai 40
8022 Zurich

Helvetia Assurances Suisse SA

Dufourstrasse 40
9001 St Gall

Assurances

- Assurances complémentaires des soins
- Assurances complémentaires d'hospitalisation
- Assurances perte de gain
- Assurances de capital
- Assurances de protection juridique

- Assurance voyages et vacances
- Assurance pour invités

- Assurance-vie (assurances collectives dans le cadre de la prévoyance professionnelle)
- autres assurances-vie (assurances liées à des participations et assurances traditionnelles, assurance-accidents)

- Assurance ménage
- Responsabilité civile privée
- Assistance
- Bâtiments
- Objets de valeur
- Assurance œuvres d'art
- Véhicules à moteur et bateaux
- Inventaire commercial et interruption d'exploitation
- Assurances techniques
- Transport
- Caution
- Responsabilité civile d'entreprise et professionnelle
- Assurance voyages européenne

Simply Services AG est un intermédiaire d'assurance lié au sens de l'art. 40 al. 3 LSA. KPT Holding SA détient une participation majoritaire de 51 % dans la société Simply Services AG.

Simply Services AG a conclu des contrats de collaboration avec KPT Assurances SA, avec Swiss Life SA et avec Helvetia Assurances Suisse SA et joue un rôle de conseil et d'intermédiaire pour le compte et dans l'intérêt de ces sociétés.

Pour sa part, KPT Assurances SA a souscrit des contrats d'assurance collective avec les compagnies d'assurance Coop Protection juridique SA et AWP P&C S.A. en matière d'assurances protection juridique et d'assurances voyages et vacances. Les assurances en question font partie intégrante des produits de KPT Assurances SA. L'assurance pour invités n'est en revanche pas un produit de KPT Assurances SA. Le conseil et l'intermédiation de l'assurance pour invités sont effectués pour le compte d'AWP P & C S.A., Saint-Ouen (Paris), et sont également considérés comme «liés» conformément à l'art. 40 LSA.

Si des erreurs ou négligences devaient être commises dans le cadre d'un entretien de conseil ou d'intermédiation de contrats d'assurance, ou si des informations incorrectes devaient être fournies, KPT Assurances SA, AWP P&C S.A. (en ce qui concerne l'assurance pour invités), Swiss Life SA ou Helvetia Assurances Suisse SA peuvent être tenues pour responsables, selon le produit concerné, dans la mesure où les conditions légales de responsabilité sont remplies.

Obligation d'information

Sur la base d'une analyse de vos besoins, vous avez bénéficié d'informations détaillées concernant la couverture d'assurance souhaitée.

Protection des données /confidentialité

Les données personnelles recueillies servent à assurer votre mandat de conseil, à établir des offres et à traiter les propositions d'assurance, et sont échangées avec les compagnies d'assurance correspondantes.

Le traitement des données s'effectue dans le respect des dispositions légales pertinentes en matière de protection des données. À l'exception des assureurs mentionnés, vos données personnelles ne seront pas transmises à des tiers. Les données personnelles sont conservées sous forme électronique et/ou papier.

La durée de conservation et l'effacement sont régis par les dispositions légales en vigueur. En vertu de l'art. 8 de la loi sur la protection des données (LPD), vous avez le droit de demander à l'assureur les informations prévues par la loi concernant le traitement des données vous concernant. Toutes les autres informations concernant la protection des données sont disponibles dans la déclaration de confidentialité sur le site web simply.ch. Des informations sur le traitement des données personnelles par les compagnies d'assurance sont disponibles dans la déclaration de confidentialité de la compagnie d'assurance concernée.

Vous avez également le droit d'exiger de l'assureur la rectification des données personnelles inexactes vous concernant, ainsi que la suppression des données personnelles vous concernant, pour autant qu'aucune obligation légale ou autre de conservation ne s'y oppose.

Formation et perfectionnement des conseillères et conseillers

Vous pouvez vous renseigner auprès de simply services AG sur la formation et le perfectionnement de votre conseillère ou conseiller. Les demandes doivent être adressées à info@simply.ch. Vous pouvez également consulter le niveau actuel de formation et de perfectionnement de la conseillère ou du conseiller en cliquant sur le lien suivant: cicero.ch/fr/obligation-d-information-lsa-45